

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « IVOIRE EURO - SECURITE » en abrégé « IVES »

Siège social Abidjan, Abobo, DOKUI, Lot 1061, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 24/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE EURO - SECURITE » en abrégé  
« IVES »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- La prestation de services de toute nature en matière de sécurisation des personnes physiques et/ou morales et de biens ;
- Le gardiennage en faction et/ou par des rondes ;
- Les patrouilles et les interventions rapides ;
- La surveillance et la vidéosurveillance ;
- La garde ou la protection rapprochée ou éloignée ;
- L'escorte de fonds ;
- La formation et le conseil de groupe de sécurité ;
- L'achat et la vente, l'installation et la maintenance de tous matériels ou appareils de sécurités ;
- La représentation de toutes sociétés ayant la même activité.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, DOKUI, Lot 1061, Ilot 36

Dirigeant(s) : Mlle OUATTARA YA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01804 du 04/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14072/GTCA/RC/2022 du 04/04/2022

